

La Croix-Rouge éducatrice des enfants

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **37 (1929)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-556849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cependant jamais un danger véritable, et c'est bien pourquoi elle a été respectée.

Les expériences du passé doivent guider notre jugement présent et nos actes pour l'avenir. Nous devons avouer que nous sommes assez sceptiques au sujet des efforts tentés depuis quelques années d'interdire la guerre chimique ou de limiter l'emploi des sous-marins ou d'autres unités navales. Nous pensons que l'interdiction restera illusoire à moins qu'on ne puisse interdire la préparation de ces moyens de guerre. Le rôle de la S. d. N. sera certainement de prévenir l'emploi d'armes inhumaines, car elle ne saurait que bien difficilement en réglementer l'usage.

On a pu se demander si les considérations que nous venons d'énumérer ne s'appliquaient pas également aux conventions de la Croix-Rouge et s'il n'y avait pas quelque illogisme à vouloir rendre la guerre moins horrible, à l'humaniser en quelque sorte, alors qu'on la considère comme un crime.

Tous les hommes de cœur répondront que si, hélas, la guerre paraît être toujours encore un mal nécessaire dont les gouvernements — mais non la population — restent responsables, il n'en est pas moins vrai qu'une fois blessés ou prisonniers,

les ennemis redeviennent des êtres humains que la Croix-Rouge a le devoir de protéger. Cette protection se fera grâce à certaines conventions qui, de temps en temps, doivent être revues et adaptées à la guerre moderne par des dispositions adéquates.

La Conférence de 1929 avait pour but cette mise au point délicate, et de dix articles que présentait la Convention de 1864, celle de 1929 en a énuméré 39.

La récente conférence a été ouverte par M. Haab, président de la Confédération suisse, puis M. le Ministre Dinichert, membre de la direction de la Croix-Rouge suisse, a été nommé président de la Commission qui s'est occupée pendant plus de trois semaines à la révision de la Convention du siècle dernier déjà modifiée en 1906.

47 nations étaient représentées officiellement à la Conférence diplomatique de Genève à laquelle assistaient aussi des représentants de la S. d. N., du Comité international de la Croix-Rouge et de l'Ordre souverain de Malte. Nous donnerons dans un prochain numéro quelques explications sur le texte de la nouvelle Convention qui doit encore être ratifiée par les pays intéressés.

D^r *ML.*

La Croix-Rouge éducatrice des enfants.

C'est la guerre qui a fait naître la Croix-Rouge de la Jeunesse. En 1914, la Croix-Rouge de la province de Québec, au Canada, eut l'idée de faire appel aux enfants pour aider à la préparation des objets destinés à améliorer le sort des blessés. Les enfants devaient coudre, tricoter, fabriquer de petits meubles rudimentaires pour les hôpitaux, participer en un mot à l'intense effort national, dans la mesure de leurs moyens. En Australie,

la Croix-Rouge organisa des groupes d'enfants qui travaillaient pour les combattants, de leur plein gré naturellement. Plusieurs pays, dont la France, firent de même et aux États-Unis le mouvement prit très vite une extension remarquable.

Participation à la vie nationale, participation désintéressée revêtant la forme d'une aide à autrui, formation dans ce but de groupes solidement charpentés par une communauté d'intérêts, véritables pe-

tites écoles pratiques de solidarité vécue, point n'est besoin d'aller plus loin pour constater que tout le programme de la Croix-Rouge de la Jeunesse est là en germe.

La plante était destinée à une croissance rapide. A la fin de la guerre, l'influence heureuse exercée sur l'esprit des enfants par les initiatives qui viennent d'être mentionnées était évidente.

C'est alors, au cours des deux années suivantes, que se produisit l'évolution qui devait faire, d'un essai inspiré par les circonstances, une institution permanente et universelle, d'un intérêt beaucoup plus général. A l'intention utilitaire des débuts de se servir des enfants pour accroître le rendement national en temps de guerre, se substitua, en effet, peu à peu à la lumière des expériences faites, l'idée qu'encourager l'enfant aux travaux collectifs constituait un moyen d'éducation dont on n'avait pas encore soupçonné toute la valeur et qu'il s'agissait de l'exploiter d'une manière plus complète, plus systématique.

Décrire la forme concrète que revêtit cette préoccupation c'est, à peu de choses près, décrire la Croix-Rouge de la Jeunesse sous son aspect actuel.

Les idées directrices.

La participation des enfants à la vie sociale avait permis deux observations principales. La première, c'est que cette participation favorisait grandement l'adaptation des enfants aux conditions de cette vie sociale. L'importance de cette constatation, du point de vue éducatif, n'échappera pas. N'a-t-on pas défini l'éducation le moyen d'adaptation?

En second lieu, on avait remarqué que la valeur de la participation de l'enfant aux travaux collectifs était proportionnée au degré de santé de cet enfant. L'adaptation, d'ailleurs, n'exige-t-elle pas une

force physique suffisante? On comprit que la santé était un facteur essentiel qu'il fallait non seulement ne pas négliger, mais encore mettre au premier plan, si l'on ne voulait point bâtir sur le sable. Alors que presque partout l'hygiène est une branche accessoire de l'enseignement, la Croix-Rouge de la Jeunesse l'inscrit en tête de son programme.

La santé du corps et celle de l'âme.

Comment agit-elle pour obtenir, parmi les enfants, des résultats dans ce domaine de l'hygiène où les déboires sont souvent si grands? On peut dire qu'elle a trouvé quelque chose de nouveau, et que ce quelque chose de nouveau a rendu.

Sans doute a-t-elle commencé par éviter l'enseignement livresque de l'hygiène, le manuel dont la lettre est morte. Elle a cherché à inculquer à l'enfant les principes d'hygiène par des méthodes vivantes: vie en plein air, terrains de jeux, colonies de vacances, bains, etc. Elle a institué le jeu de la santé, sorte de concours provoquant une émulation propice à une meilleure observation des règles d'hygiène. Sans doute a-t-elle trouvé, chez d'autres œuvres s'occupant de l'hygiène infantile, de nombreuses et intéressantes suggestions. Mais elle a fait plus. Au bénéfice de la santé du corps, elle a puisé en plein élément moral. Fidèle à la maxime du grand Latin, elle n'a jamais dissocié la santé du corps de celle de l'âme. Elle a élargi, élevé le débat. Elle ne s'est pas contentée de dire à l'enfant: « Sois propre, cultive l'hygiène, il y va de ta santé, de ton bonheur. » Elle lui a dit: « Ton camarade doit être propre, il doit cultiver l'hygiène, il y va de sa santé, de son bonheur; ta responsabilité est engagée. » Voilà la trouvaille psychique! D'un indifférent elle a fait un prosélyte, un propagandiste.

C'est à cela, semble-t-il, qu'il faut attribuer l'incontestable succès de la Croix-Rouge de la Jeunesse dans cette branche de son activité. Et d'une façon générale c'est à cet appel constant à l'élément moral, à l'esprit de solidarité et d'entr'aide, à cette « caritas » qu'elle doit le meilleur de sa force, sa simplicité, son universalité.

Car, si l'hygiène est en quelque sorte le préambule nécessaire, indispensable, de l'œuvre de la Croix-Rouge de la Jeunesse, elle n'en est à tout prendre que le préambule. A notre avis, elle est un moyen, non une fin; un moyen d'atteindre le sommet, et non pas le sommet lui-même. Ce sommet, c'est la santé de l'âme dont parle Juvénal. Voilà, dira-t-on, un bien grand mot. Il faut répondre qu'il est grand en proportion de l'idéal qu'il entend exprimer.

La Croix-Rouge de la Jeunesse a la prétention de tenter un formidable effort pour arracher les jeunes générations à l'impitoyable *homo homini lupus*. De ces enfants qui, selon la puissante image de Johan Bojer, « surgissent dans la splendeur du matin pour marcher dans l'inconnu vers les ténèbres du soir »... La Croix-Rouge de la Jeunesse veut faire autre chose que le produit brut de quelque machine sans entrailles et sans âme. A la place d'une génération aux yeux baissés qui murmure: « L'idéal!... un mot que je ne comprends pas »... elle veut des jeunes aux fronts dressés, prenant leur mot d'ordre, leur consigne quotidienne, dans la parole infiniment simple et infiniment grande: « Aimez-vous les uns les autres ».

Cette ardente volonté de la Croix-Rouge de la Jeunesse s'est traduite dans la pratique par un double effort, national et international.

L'éducation civique.

Sur le terrain national, l'effort porte sur l'éducation civique ou, pour mieux

dire, sur un ensemble d'exercices pratiques de civisme. Il s'agit d'apprendre aux groupements d'enfants comment ils peuvent se rendre utiles à leurs camarades et à la collectivité.

La variété des procédés est grande; elle diffère selon les pays, selon les coutumes, les mœurs, les mentalités; mais toujours l'inspiration demeure la même: désir d'entr'aide, sens de la solidarité, désintéressement, neutralité politique et confessionnelle absolue. La consigne est immuable: « I serve » (je sers, je me dévoue). Ici on organise des ateliers de couture et de menuiserie: les objets fabriqués sont distribués aux enfants pauvres; là on jardine, on vend les légumes et, avec l'argent ainsi gagné, on améliore le sort d'enfants indigents ou infirmes. Au Canada, dans une seule province, les membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse ont pu, en quatre ans, grâce à leur travail, subvenir au traitement chirurgical de 2586 enfants infirmes. Dans une autre province, ils ont réuni la somme nécessaire à l'installation d'un hôpital de quarante lits et continuent à subvenir aux frais d'entretien.

L'argent ne vient pas des parents: il est le fruit du travail des enfants. La Croix-Rouge de la Jeunesse est hostile aux quêtes et aux procédés analogues. Ce qui importe, c'est de faire comprendre aux enfants les résultats qu'ils peuvent obtenir par leur propre travail. L'argent ne vaut que par le bien qu'il peut faire; en lui-même il est une chose de peu d'importance. Au siècle où nous sommes, une notion semblable implique une certaine audace.

Dans les Iles Philippines, les membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse ont constitué un fonds qu'ils alimentent avec les bénéfices réalisés sur leur travail; ce fonds a servi à organiser 73 cliniques

dentaires ambulantes qui soignent actuellement 229 000 enfants n'ayant pas les moyens de recourir au dentiste.

Partout les enfants s'ingénient.

En Tchécoslovaquie, ils travaillent à l'embellissement des écoles, couvrent les murs de dessins et de peintures. Ils vont porter des fleurs dans les pauvres logis. Ils plantent des arbres fruitiers le long des routes.

Un groupement d'enfants d'une région isolée, avec l'argent qu'il a gagné et suivant les conseils du médecin, achète des médicaments, des objets de pansements, des trousseaux de premier secours. Le médecin n'habite pas le village. Chaque fois qu'un habitant tombe malade, et sauf dans les cas graves, l'institutrice lui téléphone pour lui demander ce qu'il faut faire. Les enfants partent en skis porter les médicaments aux malades, parfois à de grandes distances. On les appelle dans le pays les petits samaritains. Aux États-Unis — et c'est vraiment un fait d'actualité très parisienne — un groupe d'enfants a organisé un « Conseil de sécurité ». Ce conseil règle le fonctionnement d'équipes qui se tiennent aux coins des rues pour aider leurs camarades plus jeunes à traverser les carrefours dangereux. L'enfant, membre de l'équipe, s'engage à tenir les trois promesses suivantes : « Je veillerai à la sécurité des autres comme je désire qu'ils s'intéressent à la mienne ; je ne commettrai pas d'imprudences et j'engagerai les autres à imiter mon exemple ; je participerai aux efforts tentés pour réduire au cours de cette année le nombre des accidents. »

Multiplier ces exemples serait chose aisée ; ils existent par centaines dans les pays les plus différents. Et c'est leur nombre qui fait leur intérêt, car alors on touche du doigt l'universalité du principe moteur ; sous des aspects parfois naïfs,

parfois étonnants, c'est toujours l'affirmation de solidarité, la même étincelle de dévouement, le souffle de la « caritas », de cette caritas que le Père Gratry sur son lit de mort appelait la science de réunir les hommes.

La bienveillance internationale.

Dans l'œuvre internationale de la Croix-Rouge de la Jeunesse, nous retrouvons le même esprit. En apprenant aux enfants du monde entier à se mieux connaître et à sympathiser par le moyen de la correspondance interscolaire et de l'entraide internationale, la Croix-Rouge de la Jeunesse tend à les rapprocher. Elle travaille à une meilleure compréhension entre les hommes de demain. Elle travaille contre l'esprit de guerre. Elle travaille pour la paix.

Les sociétés nationales de la Croix-Rouge ont récemment encore sanctionné cette attitude en confirmant solennellement leur volonté d'agir en accord fraternel pour répandre parmi les peuples les bienfaits et le règne de la paix. Mais il faut bien s'entendre sur le pacifisme de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Il n'est point bêtard. Il n'est point le fait d'une sentimentalité aveugle et inopérante. Il est l'aboutissement logique du mouvement tout entier. Quand on recherche le bonheur des enfants, il est sans doute naturel qu'on se préoccupe d'abord de leur santé, de leur bien-être, de leur vie présente, il est naturel qu'on s'efforce d'abord de parer aux nécessités du moment. Mais pour couronner l'œuvre, pour assurer la destinée de cette jeunesse, il faut aussi parvenir à écarter de ses lèvres la coupe empoisonnée de la haine entre nations.

Dans la lutte contre l'esprit de guerre, quel est l'apport de la Croix-Rouge de la Jeunesse ? La valeur de la correspondance

interscolaire est reconnue par les éducateurs. Elle est l'admirable amplificatrice des liens de sympathie et d'amitié. Elle apprend la solidarité, la bienveillance. Elle est le trait d'union qui biffe l'ignorance; la connaissance qui supprime l'idée fausse et le malentendu. Aujourd'hui sa cause est gagnée. Je n'insisterai donc pas. Mais il est un élément moins souvent invoqué, quoique d'ordre plus général, par lequel la Croix-Rouge de la Jeunesse porte peut-être à l'esprit de guerre le coup le plus redoutable.

Pour le mettre en lumière il faut rappeler d'abord ce que prétendent les partisans de la guerre. « La guerre est sainte, dit de Moltke, d'institution divine, c'est une des lois sacrées du monde, elle entretient chez l'homme tous les grands, les nobles sentiments: l'honneur, le désintéressement, la vertu, le courage, et l'empêche en un mot de tomber dans le plus hideux matérialisme. La guerre, plus intelligente que ne le laissent croire aux esprits superficiels son brutal extérieur et ses façons de massacre, élève l'homme au-dessus de lui-même. Elle répond à un besoin d'héroïsme ».

Ne nous y trompons pas, il y a là matière à sérieuse réflexion. Chez l'homme, chez l'homme jeune surtout, chez l'adolescent — que cela soit de façon consciente ou inconsciente — l'attrait de la guerre existe, plus profond qu'on ne le croit souvent. Pourquoi? Parce que la guerre représente à ses yeux non pas la mort, la jeunesse y pense peu, mais au contraire une vie plus intense, la vague de fond qui déborde et balaie les cadres monotones, le cloisonnement d'une vie trop petitement réglée; parce que la guerre représente à ses yeux un énorme intérêt qui supprime d'un coup la routine, l'ennui.

Certes, cet état d'esprit ne constitue pas à lui seul tout le mal. Mais, exploité

par la haine, il contribue pour une grande part à faciliter la catastrophe, cela n'est point douteux.

Or, où est le dérivatif puissant qui, reconnaissant qu'un besoin d'héroïsme existe à l'état latent dans l'esprit de la jeunesse, le détournera de la guerre, lui ouvrira une autre carrière? Il ne peut être trouvé dans les méthodes actuelles d'éducation. Il ne peut être trouvé dans l'ennui des manuels, dans les multiples contraintes par lesquelles on déforme les facultés intellectuelles et morales des enfants.

Ce qu'apporte la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Par contre, quand elle crée des petits samaritains, quand elle procure aux enfants des occasions répétées d'agir librement pour les autres, quand elle implante chez eux le sentiment qu'ils sont les croisés d'une grande cause, les unités d'un mouvement universel, véritable marche à l'étoile, quand elle galvanise leur enthousiasme, en donnant à leur action le caractère d'un apostolat, il est indéniable que la Croix-Rouge de la Jeunesse alimente le besoin d'action et de libre initiative des enfants et étanche leur soif d'idéal. En un mot, elle donne une possibilité d'expansion illimitée à cette flamme qui, en elle-même, constitue l'apanage infiniment précieux de la jeunesse, mais qui, étouffée comme elle l'est encore aujourd'hui, couve dangereusement, prête à jaillir au vent de la haine. La Croix-Rouge de la Jeunesse débilite ainsi l'esprit de guerre en fortifiant l'esprit de bonne volonté internationale.

C'est bien là sa plus haute mission, celle à laquelle fait allusion Sir Philip Gibbs, le célèbre correspondant de guerre, dans son livre « *People of Destiny* »:

« La civilisation, dit-il, ne peut être sauvée que par les enfants et par des

enfants que leurs aînés n'élèveront plus dans les mêmes étroitesse, dans les mêmes préjugés stupides. La possibilité de parvenir à une transformation est prouvée de façon manifeste par l'œuvre de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Elle est, à mon avis, une leçon donnée au monde, leçon si éclatante qu'elle devrait enflammer l'imagination de tous les peuples civilisés et inspirer la création d'une véritable ligue universelle des enfants qui serait la meilleure garantie d'un avenir de paix.»

Il convient d'ajouter en terminant que, s'il est vrai de dire que la Croix-Rouge de la Jeunesse travaille surtout pour l'avenir, il faut reconnaître qu'elle apporte dès à présent à nos enfants un bien inappréciable: ce trésor de satisfactions invisibles, cette gaieté de l'âme que possède tout être qui, s'étant dévoué, peut descendre sans crainte dans son cœur.

L'œuvre est à ses débuts, elle a encore une longue route à parcourir avant de donner son plein rendement; il faut du temps pour que les régiments déjà formés deviennent des armées. Mais elle est déjà une réalité bienfaisante et elle constitue un immense espoir.

* * *

Après avoir lu ce qui précède, d'aucuns s'étonneront peut-être que la Croix-Rouge de la Jeunesse n'ait encore guère pris pied en Suisse. Nous n'ignorons point, cependant, que huit à dix mille enfants de nos cantons s'occupent de correspondance interscolaire, ni que les sections de Genève, de La Chaux-de-Fonds, de Langenthal et de Zurich ont formé des sections cadettes. Mais rappelons-nous aussi que les buts que poursuivent les

organisateurs des sections juniors dans le monde entier sont — pour une grande part — réalisés depuis longtemps en Suisse, de sorte que les Croix-Rouges de la Jeunesse ne s'imposent guère chez nous.

Dans bien des régions de notre pays, la création de sections juniors de la Croix-Rouge pourrait susciter des conflits, dans d'autres parties du pays elles risqueraient de faire double emploi avec des groupements existants. N'avons-nous pas Pro Juventute, les éclaireurs, le Mouvement de la Jeunesse romande et tant d'autres institutions qui groupent notre jeunesse en vue d'idéals analogues — sinon identiques — que ceux proclamés et organisés par les Croix-Rouges de la Jeunesse?

Certes, des sections juniors pourraient — par leur seule existence — aider au recrutement déficient depuis trop longtemps des adultes dans nos cinquante et quelques sociétés de la Croix-Rouge. Sans doute n'est-il pas inutile d'inculquer des principes d'hygiène à nos enfants et de les faire appliquer; sans doute est-il bon de développer au sein de notre jeunesse des sentiments altruistes de bienveillance internationale, mais la Croix-Rouge suisse a estimé que ces tendances et ces activités excellentes existent depuis des années dans notre pays, qu'elles sont déjà canalisées ici et là, aussi a-t-elle laissé aux sections le soin d'organiser ou non, dans leur rayon d'activité, des groupements de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Jusqu'ici nous connaissons quatre de nos sections qui ont jugé utile de grouper la jeunesse sous la bannière de la Croix-Rouge; peut-être en verrons-nous surgir d'autres encore, si le besoin s'en fait sentir.